

Mons, le 19 février 2024

Madame la Conseillère,  
Monsieur le Conseiller,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il y a lieu d'ajouter le/les point(s) suivant(s) à l'ordre du jour de la séance du Conseil provincial du 20 février 2024 :

### Séance publique

#### □ QUESTIONS ORALES D'ACTUALITE

- 1.3.** Infiltrations dans la Cathédrale Notre-Dame de Tournai – Point sur le chantier.-  
Question de Mme la Conseillère provinciale Dorothee DE RODDER.

Veillez agréer, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller, l'expression de ma considération très distinguée.

**Le Président du Conseil provincial  
Armand BOITE**



## **Infiltrations dans la Cathédrale Notre-Dame de Tournai – Point sur le chantier.**

Monsieur le Gouverneur,  
Mesdames, Messieurs les membres du Collège provincial,  
Monsieur le Directeur Général,  
Chers Collègues,

La presse de ces derniers jours s'est intéressée de près aux dégâts constatés dans la Cathédrale Notre-Dame de Tournai à la suite d'infiltrations d'eau. La sonnette d'alarme avait été tirée par une association de défense du patrimoine qui a décrié l'inaction des Autorités publiques dans la gestion patrimoniale de cet édifice vieux de 800 ans et qui constitue le joyau de la cité des 5 clochers classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Par ailleurs, Marie-Christine Marghem a interpellé hier le Collège communal tournaisien en s'inquiétant de la situation. Ses inquiétudes sont assez cocasses quand on sait que, lorsqu'elle était Ministre de l'Energie, des fissures avaient été détectées dans des réacteurs atomiques qu'elle avait décidé de prolonger. On ne peut pas dire que la situation l'avait émue ou inquiétée plus que nécessaire à l'époque. Il semble donc qu'elle ait plus de tolérance pour des fissures dans des réacteurs atomiques en activité que pour des infiltrations d'eau à la Cathédrale suite aux fortes pluies de ces dernières semaines... Mais soit...

Néanmoins, la Province de Hainaut, en tant que propriétaire de la Cathédrale, est concernée par ces problèmes au premier chef et se doit d'assurer sa gestion en bon père de famille.

Pourriez-vous revenir sur ces problèmes d'infiltrations en nous expliquant les difficultés rencontrées et comment nos services vont pouvoir y trouver une solution pérenne ?

Par ailleurs, la Cathédrale est en chantier depuis plus de 25 ans maintenant, de nombreux moyens financiers y sont consacrés grâce à l'accord-cadre conclu par la Province de Hainaut avec la Région wallonne et la Ville de Tournai. Les Tournaisiens peuvent régulièrement les architectes provinciaux au chevet de l'édifice.

Pourriez-vous nous faire le point sur les dossiers de restauration à venir et sur les démarches déjà entreprises ?

D'avance, je vous remercie pour votre réponse.